

Se référer au CGV :

au nom et pour le compte de

Siren : N° de TVA:					
Références		A l'attention de :			
Lettre de mission :					
N° ID mission :					
		Siren :			
Facture N° ID Facture :	Date facture	Échéance		Devise Euros	
Ref. Indépendant :					
			Taux		
Description		Jours	Journalier HT	Total HT	Taux TVA
Veuillez adresser vos virements à YELOWI]	TOTAL HT			
Référence virement : IBAN :	Les intérêts de retard applicables le jour suivant la date de règlement sont de 3 fois le taux d'intérêt légal. Aucun escompte n'est accordé pour règlement comptant.	TOTAL T	TOTAL TVA		
Code BIC :	Aucun escompte n'est accorde pour reglement comptant. Conformément aux articles 441-6 c com et D 441-5 c com. tout retard de paiement entraine de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation de payer une indemnité forfaitaire de 40¢ pour frais de recouvrement.				
	iorrantaire de 40€ pour trais de recouvrement.				

TOTAL TTC

Livrables réalisés :	